

Délibération du Conseil Municipal - Séance du 11/04/2024

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 12 | 10 | 10 |

| Vote | | |
|------|--------|-------------|
| Pour | Contre | Abstentions |
| 9 | 1 | 1 |

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 15/04/2024
Mise en ligne sur le site internet le 15/04/2024

L'an 2024, le 11 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/04/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/04/2024.

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Excusée ayant donné procuration : Mme GIRALDO Ludivine à Mme THIROT Sylvie

Excusé : M. COLIN Pascal

A été nommé secrétaire : Mme THIROT Sylvie

D24_010 – Subvention - Les jeux des petits sancerrois

Dans le cadre des jeux olympiques, les écoles du Sancerrois (Bannay, RPI Crézancy-en Sancerre / Menetou-râtel / Sens Beaujeu, RPI Gardefort / Jalognes / Veaugues / Vinon, RPI Ménétréol-sous sancerre / Saint Bouize / Thauvenay, RPI Sury-en-vaux / Verdigny, Saint Satur, Sancerre Ecole Porte César et Sancerre Notre Dame) organisent, le 25 mai 2024, les jeux des petits sancerrois.

Cet événement consistera en une compétition entre les écoles, qui auront choisi de représenter un pays à travers des jeux conviviaux. De plus, une variété de sports pourra être découverte lors de cette journée grâce à la collaboration des associations sportives locales qui proposeront des démonstrations et des défis stimulants.

L'association des parents d'élèves de Sury en vaux / Verdigny souhaite une subvention pour cet événement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (9 pour (C. DESIEAUX, Y. DOUCET, D. GODELU, D JOULIN, L. JOULIN, JL. MILLET, JY. PELÉ et S. THIROT), 1 contre (C. LECLERE PIERRE) et 1 abstention (V. THOMAS) **DECIDE** d'attribuer une subvention d'un montant de 200 € à cette association.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 12/04/2024
Le Maire,
Jean-Yves PELÉ

Le secrétaire,
Mme THIROT Sylvie

